



**Volet B**

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**



\*04006948\*

09.-1.-2004

LECLERCQ S. 1381

TRIBUNAL DE COMMERCE  
Palais de Justice II  
rue Clarisse, 115  
B 1400 NIVELLES

06 JAN. 2004

Greffier 21. 75661.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/01/2004- Annexes du Moniteur belge

**Dénomination : "IMRES"**

**Forme juridique : Société anonyme**

**Siège : avenue des Moissonneurs 26 - 1325 Dion-Valmont**

**N° d'entreprise : 0436.713.2**

**Objet de l'acte : modification des dates d'exercice social et de l'assemblée générale ordinaire  
- modifications de statuts - pouvoirs**

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la Société Anonyme « IMRES », devant le Notaire Bernard MICHAUX, Notaire à Etterbeek, le 15 décembre 2003, et à l'unanimité des voix à décider : 1) de modifier les dates d'exercice social et de prolonger l'exercice social en cours jusqu'au trente juin deux mil quatre. Le prochain exercice social commencera donc le premier juillet deux mil quatre pour se terminer le trente juin deux mil cinq. 2) de modifier l'article 32 des statuts pour le mettre en concordance avec la décision prise au point UN. L'article 32 sera donc libellé comme suit : "L'exercice social commence le premier juillet et se termine le trente juin de chaque année." 3) de modifier la date de l'assemblée générale ordinaire et de la fixer au deuxième samedi du mois de novembre. 4) de modifier l'article 22 des statuts pour le mettre en concordance avec le point trois. 5) de donner tous pouvoirs au Conseil d'administration et à l'administrateur-délégué aux fins d'effectuer toutes les démarches nécessaires auprès de la Banque Carrefour des Entreprises.

Pour extrait analytique conforme.

Signé : B. MICHAUX – Notaire.

Dépôt simultané d'une expédition de l'acte, d'une procuration et des statuts coordonnés.

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto . Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature